

IV^E SÉRIE }
No. 18. } Circulaire au Clerge

Evêché de Rimouski, 15 décembre 1888.

Actions de grâces le 31 décembre

Mes chers Collaborateurs,

Plusieurs Evêques du monde catholique ont adressé récemment à N. T. S. P. le Pape Leon XIII une supplique demandant que tous les fils de l'Eglise qui, en cette année dont le cours s'achève, ont célébré unanimement et par tous pays, avec une si grande ardeur d'affection et de piété, le jubilé sacerdotal de Sa Sainteté, se réunissent de nouveau dans une commune action de grâces envers le Sacré-Cœur de Jésus, afin d'attirer sur tous les abondantes effusions de la miséricorde divine.

Sa Sainteté ayant obtempéré à ces supplications et à ces vœux, qui témoignent excellemment d'une insigne piété envers Dieu et d'un filial dévouement pour le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, a daigné déclarer qu'elle approuvait hautement qu'afin d'honorer le Divin Cœur, le dernier jour du mois de décembre de la présente année, dans toutes les églises